

# La planète Entreprise

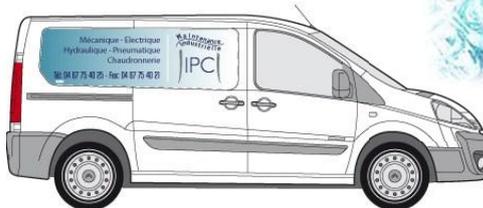
Edition  
Spéciale



obtient le renouvellement de la certification MASE



Le référentiel MASE définit les exigences auxquelles doit satisfaire le système de management de l'entreprise en ce qui concerne les domaines de la sécurité, de l'hygiène industrielle et de la protection de l'environnement.



La société **IPC Maintenance Industrielle** annonce l'obtention du renouvellement de la certification Manuel Assurance Sécurité des Entreprises pour 3 ans.

La certification MASE, permet à **IPC**, prestataire extérieur pour la maintenance des équipements industriels, d'intervenir sur des sites de l'industrie chimique, y compris des installations classées SEVESO « seuil haut ».

L'obtention de ce renouvellement démontre l'engagement d'**IPC Maintenance Industrielle** à intervenir de manière responsable dans le respect de notre environnement et des meilleures pratiques de santé et de sécurité pour ses employés et ses clients.



*L'Arrêté ministériel  
du 23 décembre 2003*

Par cette certification, **IPC Maintenance Industrielle** répond à l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003 qui prévoit que toute entreprise entrant dans le champ de la convention collective de l'industrie chimique est tenue de faire intervenir sur ses sites des sociétés habilitées MASE.

IPC Maintenance Industrielle  
18 rue du Chardonnay  
34410 SAUVIAN  
Tél : 04 67 76 40 25 – Fax : 04 67 76 40 21

@ : [icuartero@ipcmi.fr](mailto:icuartero@ipcmi.fr)

[www.ipcmi.fr](http://www.ipcmi.fr)